

Brookfield

Énergie renouvelable Brookfield inc.

Axée sur la production d'énergie renouvelable



PRÉSENTATION D'EBM

Processus de planification | R-3669-2008, Phase 2 - Avril 2011

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3669-2008 Phase 2

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 19/04/2011

Pièces n°: C-6-104 EBM

Processus de planification des installations de transport

POSITION DE EBM

- HQT doit offrir un processus de planification qui soit coordonné, ouvert et transparent et produire une annexe K conformément aux ordonnances de la FERC (9 principes)
- Il n'y a pas de désavantage à plus de concertation. Il existe un consensus de la part des intervenants à l'effet qu'une annexe K devrait être produite. Il s'agit d'un message clair.
- Les mécanismes actuels, sans vouloir les critiquer, ne rencontrent pas les principes énoncés par la FERC
 - Les dossiers réglementés n'équivalent pas au processus de planification ouvert, transparent et coordonné
 - D'un côté, on parle d'un processus réglementé requérant des procédures (intervention, DDR, preuve), des débats, des décisions de la Régie par opposition à des rencontres de «stakeholders», des échanges d'information pertinente en temps utile avant le dépôt d'un plan de planification

Processus de planification des installations de transport

- Par exemple: HQT-9 ne répond pas aux principes de coordination («timely and meaningful input») et de transparence («disclosure of basis criteria, assumption data that underlies the plan»)
- Les dossiers d'investissement n'offrent pas le forum requis pour discuter de projets de planification
- Actuellement, il n'existe pas de processus organisé avec des rencontres de planification avec les participants
- Les clients (sauf affiliés d'HQT) ne sont pas systématiquement consultés avant le dépôt d'HQT-9

Processus de planification des installations de transport

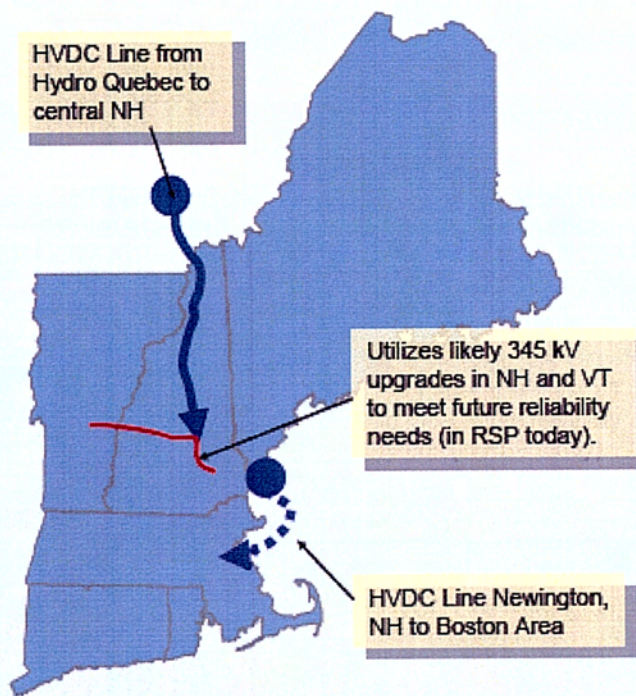
- Exemple du processus québécois dans le cas de la nouvelle interconnexion proposée entre le Québec et le New Hampshire
- Exemple du processus québécois dans le cas d'approbation de projets d'investissements liés à des réservations de point à point sur des interconnexions existantes
- Exemples de cas réels d'un processus "*d'open season*" pour une nouvelle interconnexion (vol. du 22/10/10), p. 135-141)
- Exemples de « *stakeholder process* » dans d'autres juridictions

Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

- L'exemple utilisé est celui de la nouvelle interconnexion proposée entre le Québec et le New Hampshire en Nouvelle-Angleterre
- Voici la chronologie des événements:
 - Lors du *Planning Advisory Committee* de l'ISO-NE du 18 décembre 2007 (http://www.iso-ne.com/committees/comm_wkgrps/prtcpnts_comm/pac/mtrls/2007/dec182007/index.html), la possibilité d'un nouveau lien entre le Québec et le New Hampshire est présentée par Northeast Utilities dans sa présentation intitulée « *Creating Benefits for New England Through Additional DC Transmission Connections* »
 - TransÉnergie a déposé une présentation intitulée « *Response to New Transmission Service Requests to NE* » à ce comité

Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

A Set of Complementary Projects with Tangible Benefits for New England



Benefits

- A solution with real benefits for the region
 - Economic value
 - CO₂ reduction
 - Renewable resource additions
 - Fuel diversity
- HVDC tie line with Hydro Quebec allows for large import capability into New England
- Optimizes use of existing and planned bulk power grid – connects the DC tie line from Hydro Quebec at a good location on the New England AC system
- Provides a new, strong and separate reliability path from HQ
- Addition of north-south DC connection allows for enhanced power flows to southern New England load centers



Northeast
Utilities System

9

Processus de planification des installations de transport

- Le 31 mars 2008, NU conformément à l'annexe K demande d'effectuer «an analysis of increases to the North-South New England»
- HQUS «supports the Northeast Utilities request for the above described study in accordance with Attachment K of FERC Order 890»

Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

- Selon le site OASIS du Transporteur, en avril 2008, Hydro-Québec dans ses activités de production, a déposé une demande de service de transport
- En mai 2008, deux autres demandes sur le même chemin vers le New Hampshire sont demandées par Cargill et Brookfield
- Plus tard en mai 2008, une demande supplémentaire est déposée par Hydro- Québec Production

n°	Date demande reçue	Nom du projet / Description	Localisation	MW	Mise en service demandée	Client	Statut
117T	2008-04-02	Demande de service de transport ferme à long terme de point à point	Nouveau chemin Québec-New Hampshire	1 200 MW	Juin 2014	Hydro-Québec Production	Terminée (2010-03-16)
118T	2008-05-14	Demande de service de transport ferme à long terme de point à point	ON-New Hampshire	3 x 105 MW	Juin 2014	Cargill	Retirée (2010-04-11)
119T	2008-05-14	Demande de service de transport ferme à long terme de point à point	ON-New Hampshire	2 x 105 MW	Juin 2014	Énergie Brookfield	En cours
120T	2008-05-26	Demande de service de transport ferme à long terme de point à point	HQT-New Hampshire	300 MW	Juin 2014	Hydro-Québec Production	En cours

Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

- En décembre 2008, Hydro-Québec et les deux principaux distributeurs d'électricité de la Nouvelle-Angleterre, Northeast Utilities et NSTAR, ont signé une lettre d'entente concernant un projet de ligne à courant continu de 1 200 MW entre le poste des Cantons et un poste dans le sud du New Hampshire qui reste à déterminer. L'interconnexion présentera des caractéristiques techniques semblables à celles de la ligne à courant continu qui a été mise en service au début des années 90.*
- En mai 2009, la FERC a rendu une décision favorable relativement à la structure des transactions qui encadrent le projet.*

* (Selon plan stratégique d'Hydro-Québec 2009-2013, dépôt légal 3^{ième} trimestre 2009, HQT-17, document 1)

Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

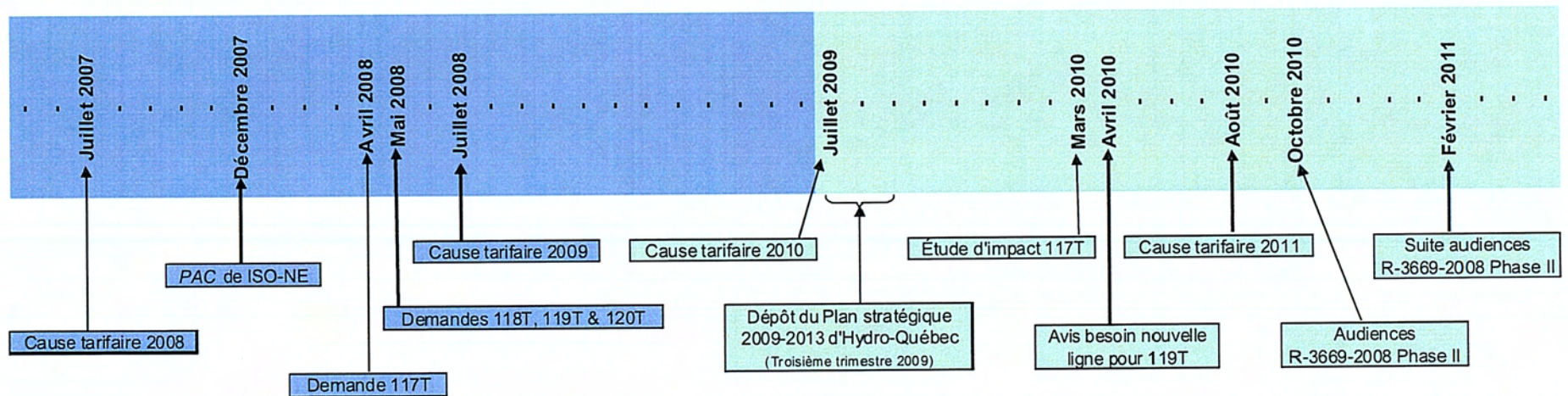
- En mars 2010, Hydro-Québec TransÉnergie produit son rapport d'étude d'impact pour la demande 117T.
 - Le rapport mentionne sous la section *Hypothèses d'étude* que « *L'étude tient compte de l'ensemble des projets ayant préséance sur la présente étude d'impact selon l'ordonnement du système Oasis.* »
 - Cela est en ligne avec les réponses fournies par les témoins d'HQT (panel 3) lorsque contre-interrogés par la procureure de EBM (volume du 21/10/10, p. 69 et ss.).
- En avril 2010, HQT informait EBMI par lettre que:
 - L'étude d'impact #117T était maintenant terminée et disponible sur demande
 - La demande de service de transport requérant l'étude d'impact #118T a été retirée par le demandeur.
 - Le Transporteur est maintenant prêt à entamer l'étude d'impact 119T, prochaine en séquence.
 - Comme la capacité de la nouvelle interconnexion sera de 1200 MW, la demande d'EBMI requiert l'étude d'impact sur une deuxième interconnexion vers le New Hampshire.

Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

- Nouvelle interconnexion et causes tarifaires
 - Selon les témoins d’HQT, la pièce « HQT-9 » déposée dans le cadre des causes tarifaires est le document qui traite de la planification et qui permet d’en débattre de façon ouverte, transparente et coordonnée (vol. du 20/10/10, p. 189 et ss.)
 - La pièce « HQT-9 » déposée dans la cause tarifaire 2009 ne semble pas mentionner cette nouvelle interconnexion
 - 2009: R-3669-2008, Tableau 7, HQT-9, Document 1, 2008-07-29
 - Pour ce qui est des causes tarifaires 2010 et 2011, on y mentionne seulement un item « Interconnexion Nouvelle-Angleterre » qui réfère potentiellement à cette nouvelle interconnexion
 - 2010: R-3706-2009, Tableau 7, HQT-9, Document 1, 2009-07-30
 - 2011: R-3738-2010, Tableau 7, HQT-9, Document 1, 2010-08-02

Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

Séquence des événements



Processus de planification des installations de transport – Exemple nouvelle interconnexion

- En conclusion:
 - La possibilité d'intervention dans la cause tarifaire arrive après le processus de planification
 - Malgré le fait que 4 demandes de service de transport pour un même nouveau chemin furent déposées en moins de 2 mois, HQT n'a pas procédé à aucune demande de rencontres entre les trois participants de marché impliqués pour discuter du projet de façon coordonnée et a produit une étude d'impact qui ne tient pas compte des demandes subséquentes à la 117T
 - L'intervention dans une cause tarifaire ne répond pas à l'ensemble des objectifs visés par la notion de planification ouverte, transparente et coordonnée

Processus de planification des installations de transport – Exemple d'un cas d'approbation d'un projet d'investissements

R-3715-2009

- Description du projet R-3715-2009
- L'intervention possible en vertu de l'article 73 de la Loi est limitée
 - Le projet doit être examiné « tel quel » (projet soumis) et les intervenants de marché ne peuvent pas suggérer de modifications
 - «Exigences de nature technico-économique et justification du projet en regard de ses objectifs, de l'impact des coûts sur les tarifs et de l'impact du projet sur la fiabilité du réseau» (D-2007-20, p. 4)
 - Le rapport d'étude d'impact n'est pas jugé pertinent
 - Il ne s'agit pas d'un processus favorisant la planification de façon coordonnée

Processus de planification des installations de transport – Exemple d'un cas d'approbation d'un projet d'investissements

- Exemple d'un dossier où HQT ne tient pas compte des droits de renouvellements dans son processus de planification
- Ceci est en contradiction avec la position de la FERC à l'effet qu'il y a un lien direct avec la planification. Voir extraits de la p. 41 du rapport de monsieur Roach (C-6-56):

« (...)

As the Commission explained in Order No. 890, reforms regarding rollovers and transmission planning must proceed together because they are closely related. Under our longstanding policy, transmission service eligible for a rollover right must be set aside for rollover customers and included in transmission planning.

(...)

Accordingly, it is only after a transmission provider's Attachment K planning process is accepted by the Commission that the transmission provider should file the rollover reform language, and the effective date of that language should be commensurate with the date of that filing.

(...)»

Processus de planification des installations de transport – *Open season*

- Exemples de cas réels d'un processus de type "*open season*" pour une nouvelle interconnexion
 - Même si ce n'est pas le seul processus utilisé, un processus de type *open season* est couramment considéré dans le cadre de projets de nouvelles interconnexions
 - La FERC considère qu'il y a des avantages certains à ce que les intervenants de marché participent «in joint ownership» (FERC Order 890 par. 587 à 594 et 890A par. 259 à 264)
 - Des exemples récents d'utilisation de processus de type *open season* incluent les projets d'interconnexions suivants:
 - Cross Sound Cable
 - Linden VFT
 - Zephyr and Chinook Power Transmission Lines

Processus de planification des installations de transport – Exemples réels de "*Stakeholder process*"

- ISO-NE
 - Il existe une multitude de comités et de groupes de travail comme par exemple les comités de participants, de marchés, de fiabilité, de transmission ou autres
 - Parmi les comités de participants, le *Planning Advisory Committee* est probablement le forum d'échange privilégié pour la planification des installations de transport

http://www.iso-ne.com/committees/comm_wkgrps/prtcpnts_comm/index.html

- Lettre de Northeast Utilities System du 31 mars 2008

Processus de planification des installations de transport – Exemples réels de "Stakeholder process"

- NYISO
 - Tout comme pour l'ISO-NE, il existe une multitude de comités et de groupes de travail divisés en trois grandes sections soit management, affaires commerciales et opérations
 - Parmi les comités d'opérations, le *Transmission Planning Advisory Subcommittee* est probablement le forum d'échange privilégié pour la planification des installations de transport

[http://www.nyiso.com/public/webdocs/committees/general information/WP 03 Committee Org Structure rev 2009.pdf](http://www.nyiso.com/public/webdocs/committees/general_information/WP_03_Committee_Org_Structure_rev_2009.pdf)

Processus de planification des installations de transport – Exemples réels de "*Stakeholder process*"

- IESO STAKEHOLDER INITIATIVES
 - Advisory Committee
 - Technical Panel
 - Working group
 - Standing Committees (ex: Inter-Jurisdictional/Trading Standing Committee)

http://www.ieso.ca/imoweb/consult/stakeholder_engagement.asp

Investissement/congestion

- Dans la dernière cause tarifaire, HQT fait état de «contraintes reliées à la capacité de transport présentement disponible» et du fait qu'«il prévoit réaliser, sur la prochaine décennie, des projets de développement d'un coût total de 5.4 G\$ afin de répondre à des besoins croissants en matière de transport d'électricité» (D-2011-039, p. 84 à 86)
- Il y a lieu de constater le développement de projets majeurs au niveau des interconnexions (Ontario, Nouvelle-Angleterre) sans la participation d'intervenants mais impliquant HQP

Conclusion

- Notre vision d'un processus ouvert, transparent et coordonné respectant les 9 principes de la FERC a été proposé en réponse à une DDR de la Régie (C-6-33 Q. 2.1). Les éléments suivants devraient notamment être considérés:
 - Production d'une annexe K préparée en collaboration avec les intervenants
 - Création d'un comité de planification de réseaux (CPR)
 - Rencontres et échange d'information (selon une fréquence définie et un mécanisme de communication avec les participants)
 - Échanges d'informations avant les causes tarifaires (divulcation des critères considérés)
 - Création d'un processus de planification bien défini (i.e. CPR pourrait être impliqué dès l'initiation d'un projet).